

Bordereau de versement du solde de la taxe d'apprentissage 2020

Nous vous remercions de nous faire parvenir ce bordereau qui nous permettra de connaître le montant de vos versements, de suivre leur réception par notre service comptable et de déclencher l'envoi de votre reçu libératoire.

Ce bordereau est à adresser :

Par email à taxe.apprentissage@parmentieridf.fr

Par courrier à :

IRTS PARIS ILE-DE-FRANCE
Comptabilité
145 avenue Parmentier
75010 PARIS

Raison sociale de votre entreprise :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Nom/prénom de la personne en charge de la taxe d'apprentissage :

Téléphone :

Email :

Montant versé à l'IRTS Paris Ile-de-France au titre du solde de la taxe d'apprentissage 2020 : €

Par chèque

à l'ordre de IRTS PARIS ILE-DE-FRANCE

en mentionnant « **Taxe d'apprentissage 2020** » au dos du chèque

à envoyer à l'adresse

IRTS PARIS ILE-DE-FRANCE
Comptabilité
145 avenue Parmentier
75010 PARIS

Par virement bancaire

à IRTS PARIS ILE-DE-FRANCE - 145 avenue Parmentier 75010 PARIS - France

IBAN : FR76 1027 8060 7500 0279 9194 110

BIC : CMCIFR2A

Nous vous remercions d'indiquer **TAXEAPPR2020 + VOTRE RAISON SOCIALE** dans le libellé de votre virement.

Nous vous remercions pour votre contribution.